



Séance du Conseil municipal de MALAUZAT

Lundi 19 janvier 2026 à 19 h

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L 2121-25 CGCT

L'an deux mil vingt-six et le lundi dix-neuf janvier, à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée le douze janvier deux mil vingt-six par Monsieur le Maire, Jean-Paul AYRAL conformément à l'article L 2121-10 du Code général des collectivités territoriales :

Etaient présents : Mesdames BARRIER Marie-Aude, MARSIN Céline, PEREIRA Marie et PEREIRA OLIVEIRA Elodie. Messieurs ASTOUL Luc, AYRAL Jean-Paul, MEUNIER-LANGARD Frédéric, PAPPALARDO Pierre-Franck et ROUSSY Raphaël.

Absente représentée : FAURE Véronique donne pouvoir à AYRAL Jean-Paul.

Absents excusés : CAREME Maryse, COHADE Pauline, CHAMPOUX Bruno et LARGERON Gilles.

Nomination d'un secrétaire de séance = Raphaël ROUSSY.

Conseillers en exercice : 14 – Présents : 9 – Votants : 10.

Ci-après la liste des délibérations examinées par le conseil municipal, dans leur ordre de présentation :

Numéro Délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2026-001	Riom Limagne et Volcans /Avis sur le projet de déclaration de projet n°1 du PLUi	A l'unanimité
2026-002	Riom Limagne et Volcans / Avis sur le projet de déclaration de projet n° 2 du PLUi.	A l'unanimité
2026-003	Riom Limagne et Volcans /Avis sur le projet de révision allégée n°1 du PLUi.	A la majorité 8 Pour et 2 abstentions (ASTOUL et MEUNIER)

2026-004	Riom Limagne et Volcans / Avis sur le projet de modification de droit commun n° 2 du PLUi	A l'unanimité
2026-005	Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme pour le renouvellement des contrats d'assurances garantissant contre le risque statutaire. Période 2027-2030.	A l'unanimité
2026-006	Adhésion à la mission facultative relative à l'intervention d'une secrétaire générale de mairie expérimentée itinérante avec le Centre de Gestion 63.	A l'unanimité
2026-007	Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables – Avis conforme sur le projet d'arrêté préfectoral arrêtant la cartographie des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAER), en application de l'article L141-5-3 III du Code de l'énergie.	A l'unanimité
2026-008	Création d'emploi : Attaché territorial	A l'unanimité
2026-009	Actualisation RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).	A l'unanimité
2026-010	Achat d'une benne 3 points	A l'unanimité

La clôture de la séance officielle a été prononcée par Monsieur le Maire, à 20 h 40.

Publication sur site Internet de la commune : www.malauzat.fr

A MALAUZAT, le 29/01/2026.

Le Maire de MALAUZAT

Jean-Paul AYRAL



Mis en affichage le 29/01/2026